



## EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU SAMEDI 29 OCTOBRE 2022**

**Affaire n° 03-20221029**

**Politique de la Ville**

**Approbation des Actions de la Cité Educative pour l'année 2022-2023 sur la thématique citoyenneté et sécurité**

**Action "Expérimentation Climat scolaire et temps périscolaire"**

### NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

31 octobre 2022

*Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités - Article L.2121-25*

### Date de convocation

le 21 octobre 2022

### Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 41
- représentés : 8
- absent : 0

L'an deux mille vingt-deux, le samedi vingt-neuf octobre à neuf heures cinquante-cinq, les membres du Conseil Municipal de la commune du Tampon, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur André Thien-Ah-Koon, Maire

### Étaient présents :

André Thien-Ah-Koon, Jacquet Hoarau, Laurence Mondon, Charles Emile Gonthier, Augustine Romano, Gilberte Lauret-Payet, Patrice Thien-Ah-Koon, Marie Hélène Genna-Payet, Marcelin Thélis, Marie-Lise Blas, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Dominique Gonthier, Sylvie Leichnig, Maurice Hoarau, Jean Richard Lebon, Sylvie Jean-Baptiste, Marie-Claire Boyer, Jack Gence, Daniel Maunier, Henri Fontaine, Jean-Pierre Thérincourt, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Mimose Dijoux-Rivière, Catherine Turpin, Jean-Pierre Georger, Serge Técher, Véronique Fontaine, Serge Sautron, Jean-Philippe Smith, Eric Ah-Hot, Evelyne Robert, Noëline Domitile, Régine Blard, Doris Técher, Allan Amony, Gilles Fontaine, Josian Soubaya Soundrom, Jean-Yves Félix, Gilles Henriot, Monique Bénard

### Étaient représentés :

Bernard Picardo par Jacquet Hoarau, Albert Gastrin par Jean-Pierre Thérincourt, Francemay Payet-Turpin par Daniel Maunier, Martine Corré par Evelyne Robert, Patricia Lossy par Marie-Lise Blas, Nadège Schneeberger par Gilles Henriot, Nathalie Bassire par Gilles Fontaine, Nathalie Fontaine par Monique Bénard

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence Mondon a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Affaire n° 03-20221029**

**Politique de la Ville**

**Approbation des Actions de la Cité Educative pour l'année 2022-2023 sur la thématique citoyenneté et sécurité**

**Action "Expérimentation Climat scolaire et temps périscolaire"**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n° 02-20220730 du 30 juillet 2022 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé l'engagement de la Commune dans le dispositif de la Cité éducative?

**Vu** le rapport n° 03-20221029 présenté au Conseil Municipal du 29 octobre 2022,

**Considérant** l'expérimentation dans un premier temps au sein des 4 écoles primaires de la Cité Educative (école Charles Isautier, école Jules ferry, école Aristide Briand, école Just Sauveur) selon la programmation prévisionnelle des activités ci-jointe en annexe en vue d'un essaimage rapide au sein des autres établissements de la Cité Educative,

**Considérant** le coût total de cette expérimentation s'élevant à 50 000 € (cinquante mille euros) bénéficiant d'une subvention de l'Etat/Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) de 35 000 € (trente cinq mille euros) ainsi que d'un reste à charge de la Commune de 15 000 € (quinze mille euros) à imputer sur son engagement annuel de 150 000 € (cent cinquante mille euros), conformément à la délibération n° 02-20220730 prise par le Conseil Municipal en séance du 30 juillet 2022, relative à la programmation des actions de la Cité Educative pour l'année 2022,

**Le Conseil Municipal,**  
**réuni le samedi 29 octobre 2022 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,**

**Entendu** l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré

**Décide à l'unanimité**

**Article 1** de valider la programmation des activités prévues au sein de ces 4 écoles sur la pause méridienne et périscolaire pour l'année 2022,

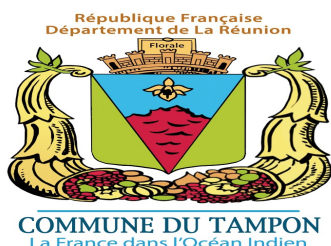
**Article 2** d'approuver la participation de la Commune dans le cadre de la programmation des actions de la Cité éducative pour l'année 2022-2023 sur la thématique citoyenneté et sécurité – action "expérimentation climat scolaire et temps périscolaire", soit 15 000 € (quinze mille euros),

**Article 3** En vertu des articles L.2122-21 et L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire ou un adjoint délégué par lui est habilité à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Pour extrait conforme,**

**Secrétaire de séance,**

**Par délégation de fonction,**



**PLANNING DES ACTIVITES  
EXPERIMENTATION CLIMATS SCOLAIRES  
ET TEMPS PERISCOLAIRES**  
**Dans le cadre de la Cité éducative du Tampon**

Écoles	Antoine Lucas	Aristide Briand	Jules Ferry	Just Sauveur
Lundi	<p><b>Midi</b> 1/Jeux lointan avec MJC Salle 32</p> <p>2/Gestion des émotions avec psychologie positive de l'Océan Indien Salle 35</p>	<p><b>Midi</b> 1/Echec avec le club d'échec Salle 14</p> <p>2/Dessin manga Salle 10</p>	<p><b>Midi</b> 1/Arts plastiques avec Atelier glycine Salle 9</p> <p><b>Soir</b> 2/Initiation aux Echecs à 16h</p>	<p><b>Midi</b> 1/Arts plastiques avec MJC</p> <p>2/ Gestion des émotions midi avec APPOI</p>
Mardi	<p><b>Midi</b> 1/Yoga MJC Salle 32</p> <p>2/Activité plastique avec atelier Glycine Salle 35</p>	<p><b>Midi</b> 1/Gestion des émotions avec asso Logement de fonction</p> <p><b>Soir</b> 2/Théâtre d'impro à 16h avec MJC Logement de fonction</p>	<p><b>Midi</b> 1/Gestion des émotions AVEC APPOI Salle 12</p> <p>2/Dessin manga salle 9</p>	<p><b>Midi</b> 1/Jeu Lointan MJC</p> <p>2/Contes avec Association Solenkèr</p>

<b>Écoles</b>	<b>Antoine Lucas</b>	<b>Aristide Briand</b>	<b>Jules Ferry</b>	<b>Just Sauveur</b>
Jeudi	<b>Midi</b> 1/Hip hop avec coeur de rue Salle 32  2/Dessin Manga salle 35	<b>Midi</b> 1/Hip hop avec Coeur de rue salle 16  2/Arts plastiques avec MJC salle 10	<b>Midi</b> 1/Hip hop avec Coeur de rue Salle 15  2/Percussions avec Solenker (extérieur)  3/théâtre d'impro MJC Salle 12	<b>Midi</b> 1/Contes avec Shannel Huet  2/Gestion des émotions avec APPOI
Vendredi	<b>Midi</b> 1/Contes avec Shannel Huet Salle 32  2/Jeu lontan MJC Salle 35	<b>Midi</b> 1/Jeu lontan MJC Cour préhau  2/Gestion des émotions avec APPOI Logement de fonction	<b>Midi</b> 1/Jeux lontan le midi (extérieur)  2/Contes avec Shannel Huet salle 9	<b>Midi</b> 1/Théâtre ou yoga avec MJC  2/Dessin manga